bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 1

Printemps 2024

CASTEL *Infos* CHATEAUNEUF

Chateauneuf

Numéro 146

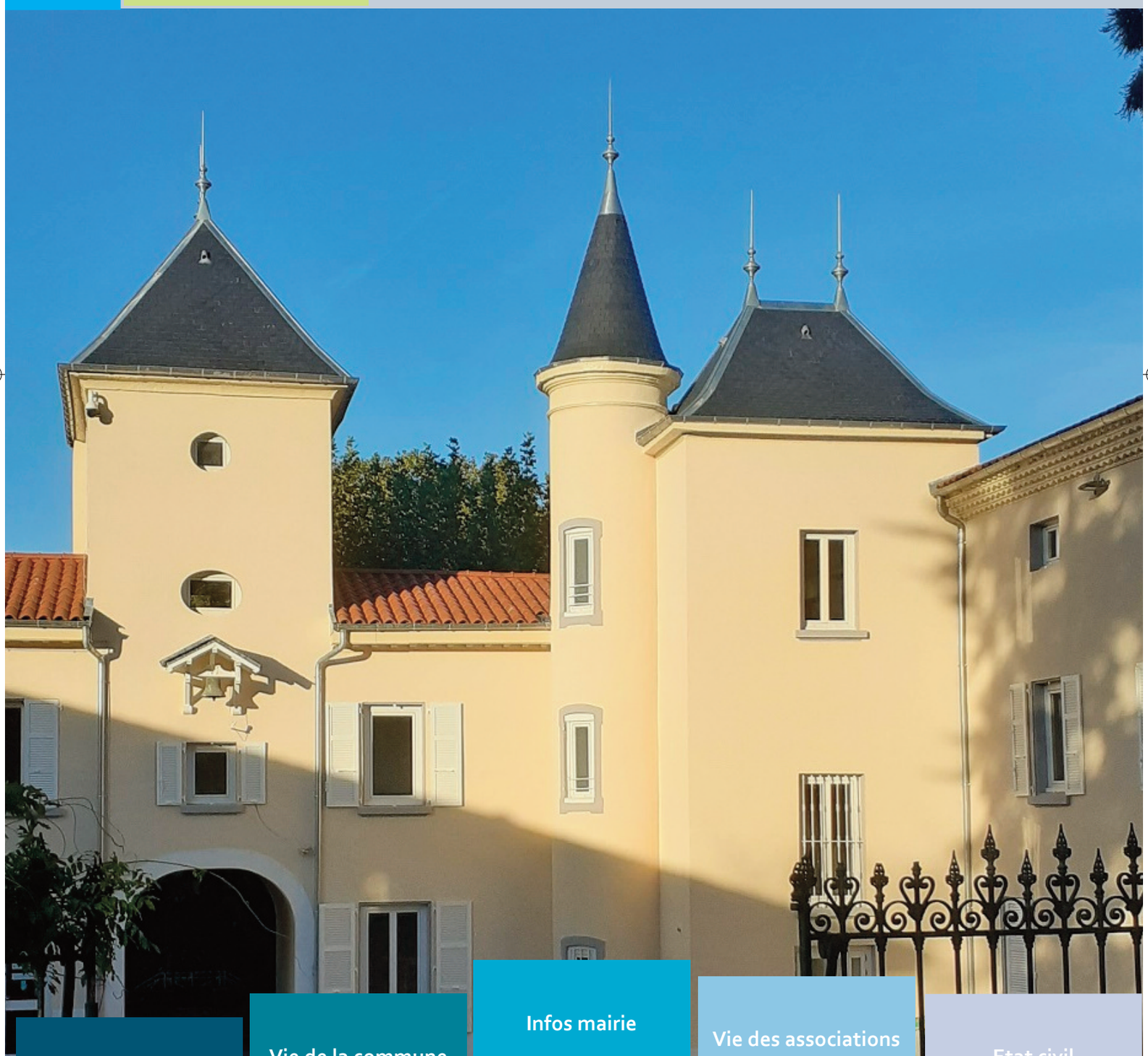

Echo

Vie de la commune

Infos mairie

Vie des associations

Etat civil

www.mairiedechateauneuf.fr

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 2

Conseil municipal
page 3 : Le mot du Maire
pages 4-5 : Budget 2024/03/24
pages 6-7 : Echos 12-12-23 et 19-3-24
pages 6-7 : sculptures bois
et offre d'emploi

Vie de la commune
pages 8 à 10 : Rétrospectives des manifestations communales
pages 11 à 13 : Enfance - Jeunesse
pages 14 : Point sur les travaux
page 15 : Fleurissement

Infos mairie

page 16-17 : Flamme Olympiques /
Faucon pèlerin - Protection des Animaux
page 18-19 : Composteur / déchets verts
page 20-21 : Parc du Pilat
page 22-23 : Admr - Mal-être agricole - Maola
Raphael coeur chocolat - SolidariToit

Vie des associations

page 24-25 : Comité des Fêtes - Castel Seniors
page 26-27 : Nordic Nature -
Courses Loisirs Randonnées
page 28-29 : ASC Foot - ASC Yoga
page 30-31 : Association Familiale -
VHR Sport

Libre expression / État Civil

page 32 : Les mariages
Les naissances
Les décès

Votre mairie

Direction de publication et de communication :
B. LAGET
Mise en page : A. RAMOS
Imprimerie : SUD OFFSET / PAPIER RECYCLE
Dépôt légal : 1er semestre 2022
1ère page : Château

Jours et heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et le vendredi après midi de 13h à 17h30
Téléphone : 04.77.75.07.93
Fax : 04.77.75.23.63
mairie@mairiedechateauneuf.fr

Papier recyclé

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 3

Le mot du Maire

Selon la tradition, ce premier bulletin de l'année présente la synthèse des budgets de la Commune, dont vous noterez qu'ils réservent une part importante à l'investissement.

En effet, malgré l'état alarmant sur l'état des finances publiques dans le pays, et cela en fonction de la dette abyssale accumulée par l'Etat, nous maintenons le choix politique de dégager les ressources suffisantes pour permettre la réalisation de travaux qui seront, soit confiés à des entreprises, soit réalisés par les agents du service technique et cela en fonction de leur importance.

Comment cela est-il possible ? Tout simplement, les collectivités locales ne peuvent pas «creuser le déficit» et cela à l'inverse de l'Etat !
Cela signifie clairement qu'une collectivité locale ne peut emprunter que dans deux cas de figures : disposer d'une assise financière assurant les moyens nécessaires au remboursement de la dette et dans ce cas nous parlons d'anticipation, ou réaliser des investissements dont les revenus produits couvriront le remboursement des annuités et dans ce cas, nous parlons de projection dans l'avenir.

Cette gestion à long terme nous permet de structurer les gros investissements autour de deux thèmes : l'amélioration de la qualité des équipements publics, et le renforcement du caractère paysager de la commune.

A titre d'exemple, il convient de citer : les travaux au château du Mollard (toitures, façades, cours intérieures, plantation d'arbres et allées), rénovation de la maison du gardien, le réaménagement complet du Bourg, dont il convient de remercier les habitants pour leur patience par rapport aux gènes induites par déroulement du chantier.

Bien entendu cette année encore la Municipalité a su faire les efforts nécessaires pour bénéficier des différents dispositifs de subventions mis en place par l'Etat, la Région, le Conseil Départemental et Saint Etienne Métropole.

Cette politique nous permet d'apporter notre part au maintien de l'activité économique de la région, sans pour autant hypothéquer l'avenir financier de notre Commune.

Comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes les activités et manifestations réalisées par les associations ont connu un certain succès. Cela démontre leur capacité d'adaptation dans un contexte de crises.

Aussi, au nom de l'équipe municipale je tiens ici à remercier tous les bénévoles qui après avoir « fait le dos rond » durant la crise COVID, ont su adapter leurs activités, et maintenir la vie de leurs structures durant plus de deux années.

Nous constatons même dans les équipes l'arrivée d'une nouvelle génération de bénévoles qui apporte du sang neuf dans le respect dû aux anciens.

Ce constat permet de rester optimiste sur le devenir de ces associations, dont il convient de saluer le role important qu'elles jouent dans l'animation de la vie communale.

Le Maire

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 4

RETROSPECTIVE DES INVESTISSEMENTS REALISES

Année	Montant	Subvention	Taux de subvention
2012	700 482	33 240	4,75%
2013	495 072	74 461	15,04%
2014	774 800	176 000	22,72%
2015	1 623 293	36 537	2,25%
2016	674131	97538	14,47%
2017	589721	130199	22,08%

Pour plus de détails sur les années 2012 à 2017, voir les bulletins municipaux antérieurs.

2018	Permis d'aménager lotissement*	11829	
	Achat de terrain	620783	
	Immeuble et abord du bourg*	118833	
	Rénovation salle des anciens	21690	
	Ilot@ge*	339510	250000
	Matériel et outillage	49090,4	
	TOTAL ANNUEL	1 161 735	250000
	Taux de subvention 2018		21,52
2019	Eclairage public	31 343	
	Terrain entrainement foot	130 774	72000
	Vestiaire du foot	43 862	7500
	Immob bois*	205 543	50000
	Entretien de batiment et reseaux	22 660	
	Ilot@ge*	394 197	
	Matériel informatique et outillages	23 001	
	Lotissement*	236 113	47223
	TOTAL ANNUEL	1 087 493	176 723
	Taux de subvention 2019		16,25045862
2020	Impasse des giraudières	23 700	
	Entretien de batiment et terrain	60 321	21000
	Immob bois*	1 100 000	550000
	Ilot@ge*	125 133	204000
	Voirie et Reseau	142 038	7000
	Véhicules	30 470	
	Matériel informatique et outillages	25 864	
	Lotissement*	21 186	
	TOTAL ANNUEL	1 528 712	782 000
	Taux de subvention 2020		51,15%
2021	Logiciel centre aéré	6076	
	Chaufferie Château	19516	7 000
	Salle des Pervenches*	196 595	186 000
	Ilot@ge*	313 377	111 400
	Rénovation stade de foot	521 178	198 140
	Matériels	47 951	
	Salle ERA	15 560	
	Immobois*	1 600 000	988 000
	Murs et impasses	133615	14 000
	TOTAL ANNUEL	2 853 867	1504540
	Taux de subvention 2021		52,72%
2022	Salle des Pervenches*	139 929	
	Château : étude, entretien, murs, cuisine	67 735	12300
	Eclairage public	180 443	
	Chaudière Mairie	9 391	6500
	Voirie et Reseau	56 461	
	Ilotage*	71 899	136682
	Etangs de pêche	213 817	100000
	Rénovation stade de foot*	71 334	
	Impasse des Melèzes	68 091	
	Impasse des Cerisiers*	44 766	
	Immobois*	373 759	
	Tracteur	136 127	40292
	Materiel informatiques	15 522	
	TOTAL ANNUEL	1 449 274	295774
	Taux de subvention 2022		20,41%
2023	Eclairage public	10061	
	Route via SEM	49519	
	Achat de terrain	40675	
	Plantation arbres	23701	
	Toitures et Facade du Château*	562396	343750
	Ilotage*	108214	
	Impasse des Cerisiers*	250155	100000
	Centre aéré	3486	
	Illumination	33471	
	TOTAL ANNUEL	1 081 678	443 750
	Taux de subvention 2023		41,02
	TOTAL GENERAL (2012-2023)	14 020 258	4 000 763
	Taux de subvention général		28,54%

* opérations pluriannuelles

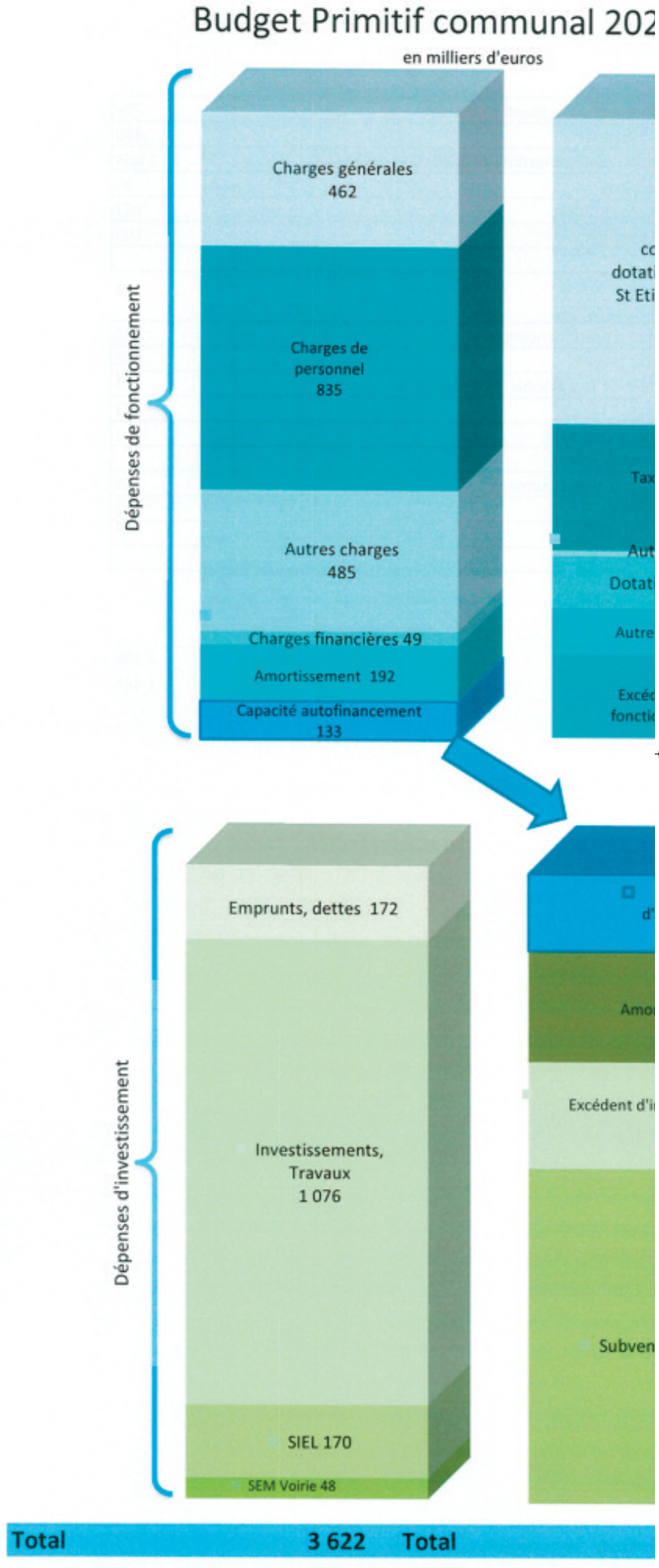

Budget 2024

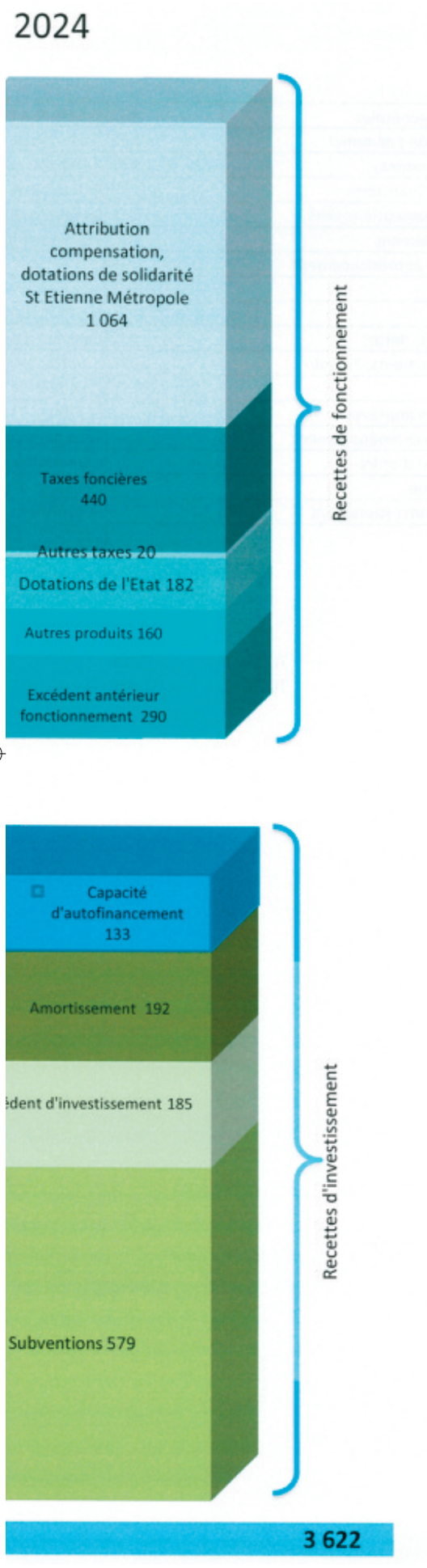

Comme chaque année, ces deux pages présentent de manière synthétique les grandes masses du budget 2024.

Bien évidemment, l'ensemble des budgets sont consultables en Mairie.
Les principaux investissements 2025 portent sur :
- les abords du château : cours intérieures, parvis jusqu'à la fontaine, cheminement jusqu'au chemin de Vitty,
- mise en place d'un parcours sportif avec agrès,
- la fin de la rénovation de la maison du gardien,
- la continuation des plantations d'arbres dans le parc et la mise en place de statues faites du bois des arbres morts,
- la passage en led de l'éclairage public.

Dans le cadre des travaux pris en charge par SEM depuis les remontées de compétence : eau, assainissement, voiries et réseaux secs, il convient de mentionner la fin des travaux du bourg.

LE BUDGET INDUSTRIEL ET LOCATIF

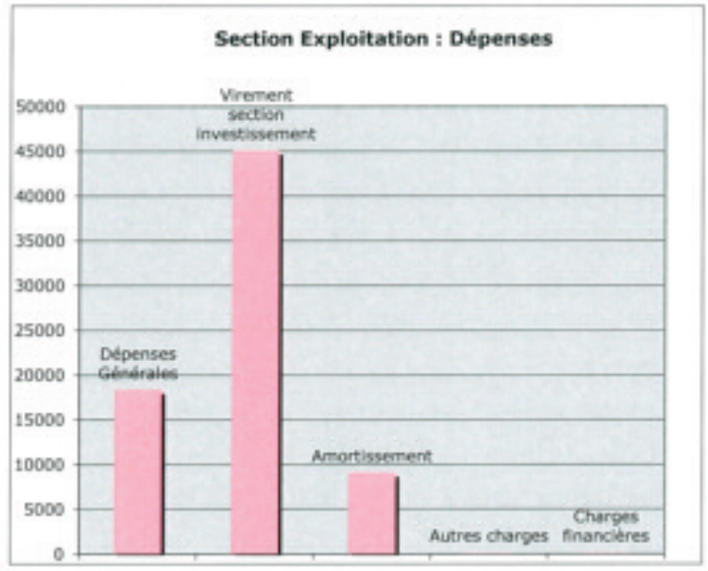

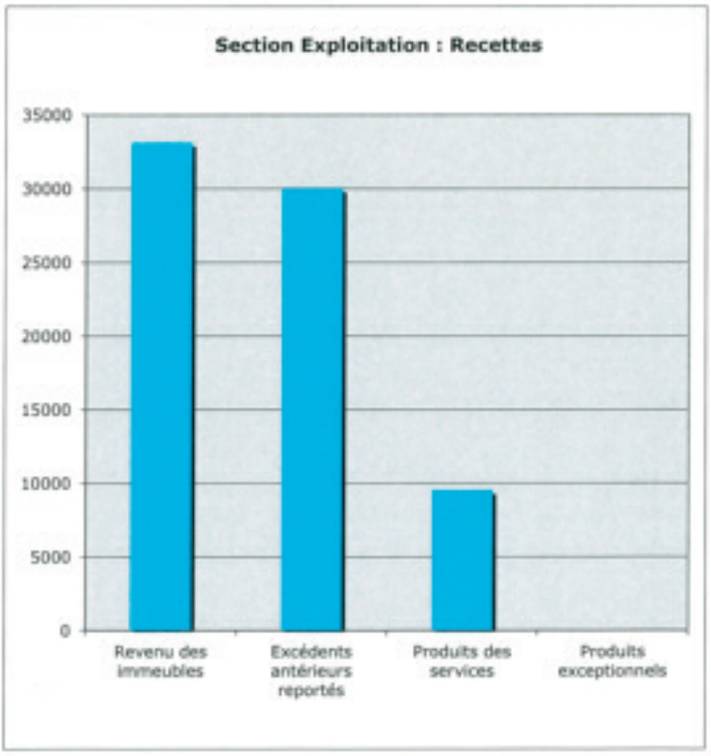

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 6

Echo du 12 décembre 2023

Adhésion au contrat d'assurance avec le CDG42
La commune peut souscrire un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais des absences des agents laissés à sa charge pour une durée de 4 ans à partir du 1er janvier 2024. Unanimité

Rapport annuel de CAP METROPOLE
La commune se prononce sur le rapport écrit de CAP METROPOLE. Unanimité

Attributions de compensation communale
St Etienne Métropole engage sur la commune un programme de travaux exceptionnels de voirie. Il est donc proposé que le besoin de financement complémentaire de l'opération puisse être prélevé sur l'attribution de compensation communale. Unanimité

Subventions sur les récupérateurs d'eau
Il est proposé d'attribuer une subvention de 150 € aux foyers qui s'équiperont d'un de ces deux systèmes : le système solaire thermique ou le système photovoltaïque ainsi que - 30 % du montant du récupérateur d'eau plafonné à 200 € par 1 000 litres. Le règlement du Plan Local d'Urbanisme obligeant la mise en place d'un système de récupération, les premiers 5000 litres installées dans le cadre d'autorisations d'urbanisme ne seront pas pris en charge par la subvention. Unanimité

Subvention exceptionnelle
L'association Familiale sollicite une subvention exceptionnelle pour l'organisation du téléthon 2023. Unanimité pour 200€.

Règles et durées d'amortissements en M57
La commune passera à la nomenclature M57 pour tous les budgets de la commune à partir du 1er janvier 2024 et décide d'amortir annuellement le compte 2046. Unanimité

Virements de crédits de chapitre à chapitre
L'instruction M57 donne la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section. Unanimité

Dépenses d'investissement avant vote du budget
Les dépenses d'investissement peuvent être mandatées dans le budget primitif de 2024 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2023. Unanimité

Demande de subventions pour la dotation solidarité
Le Département peut financer le renforcement du réseau de vidéosurveillance, la mise en place d'une cogénération et la rénovation d'un réseau de récupération des eaux de pluie. Unanimité

Sculptures en bois du CTM

La commune s'illustre désormais par une exposition originale d'œuvres d'art en bois : un bouquetin, un ours, un loup, dans un premier temps. Ces créations, façonnées à partir de bois récupéré, témoignent du talent local et de l'engagement de la commune en faveur du recyclage et de la valorisation des matériaux naturels.

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 7

Echo du 19 mars 2024

Vote des taux des différentes taxes
Taxe d'habitation (8,80%), taxe foncier bâti (24,10% comprenant la taxe communale de 8,80 % et la taxe départementale de 15,30 %), taxe foncier non bâti (47,07%). Unanimité.

Compte de gestion, Comptes administratifs 2023, Budgets Primitifs 2024 : Unanimité.

Imputation et investissement des dépenses inférieures à 500 €
Les biens meubles d'un montant inférieur à 500 euros TTC peuvent être imputés en section d'investissement. Unanimité.

Rapport sur le prix et la qualité d'assainissement et eau potable 2022 par St Etienne Métropole. Unanimité.

Modalités de recouvrement de la contribution des communes pour le SIPG
La commune peut s'acquitter de sa contribution par recouvrement direct par les services fiscaux auprès des contribuables en complément aux quatre taxes directes locales. Unanimité.

Autorisation pour déposer le permis de construire pour la création d'un ensemble locatif
Il est nécessaire de donner son accord pour le dépôt et la signature du permis de construire pour la construction d'un ensemble locatif situé sur le terrain de l'Espérance. 1 abstention.

Pouvoirs de Police du Maire pour le RLPI
La commune garde la délégation du pouvoir de police pour la publicité. Unanimité.

Convention pole santé au travail par le CDG
Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire propose la gestion du service dédié à la médecine professionnelle et préventive. Unanimité.

Servitude ENEDIS
Une servitude est accordée à ENEDIS pour le passage de canalisation pour le raccordement d'une nouvelle parcelle adjacente à l'impasse des Mélèzes. Unanimité.

Demande de subventions St ETIENNE METROPOLE
La commune compte présenter le dossier pour un projet d'investissement intitulé « création de logements et renforcement de la boucle locale du mix énergétique ». Unanimité.

Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation PPRNPi
Pour corriger des erreurs matérielles de zones inondables sur les plans de zonage du PPRNPi approuvé le 8 novembre 2017, une procédure de modification du PPRNPi est lancée. Ce projet est soumis à l'avis du conseil municipal des communes concernées. Unanimité.

La commune souhaite recruter pour le mois de septembre un agent d'entretien des bâtiments publics ainsi que pour la gestion des locations de salles.

Si vous êtes disponible, autonome et favorable pour un contrat de 15 heures par semaine, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04.77.75.07.93.

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 8

Rétrospectives

RHINO JAZZ

Le 22 octobre 2023 à la salle de la Grange

COMMEMORATION du 11 novembre 2023

devant le monument aux morts du Parc du Mollard

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 9

Fleurissement du 17 novembre 2023

Chorale du 8 décembre 2023

Illumination de la Mairie

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 10

Rétrospectives (suite)

Repas des Seniors le dimanche 10 décembre 2023

Spectacle des enfants du 28 décembre 2023

Voeux du Maire du 19 janvier 2023

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 11

Une calculatrice offerte !

UN PASSAGE EN 6ÈME ?

Le conseil municipal octroie une calculatrice, pour le passage en 6ème des élèves de Châteauneuf.

Vous n'avez pas reçu votre bon ?

Rapprochez-vous de la mairie pour connaitre les modalités.

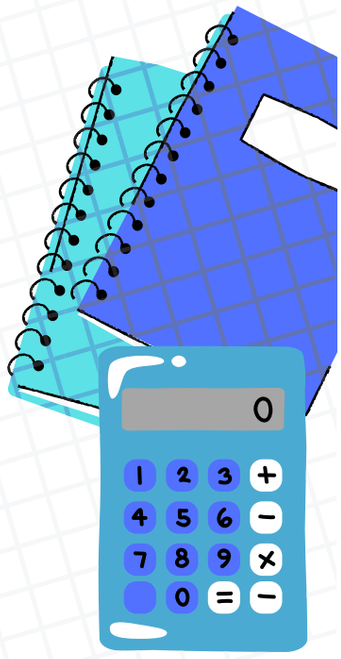

Pole Ados

Le secteur ados a ouvert ses portes pour les vacances de février. Nous avons accueilli une dizaine de jeunes par jour environ. Les ados ont fait du tir à l'arc, un soccer et du trampoline park à Saint-Etienne. Nous sommes allés au musée de l'illusion qui se trouve à Lyon. Les ados ont bien apprécié le musée, nous avons également visité quelques ruelles de Lyon autour du musée. Pour finir sur les sorties, les ados sont allés à la piscine et au cinéma de Saint-Chamond. Toutes les sorties ont été appréciées. Les ados ont cuisiné leurs repas les jours où nous sommes restés au centre. Ils ont cuisiné des fajitas, une tartiflette et des crêpes. Pour le reste de la journée, les ados ont organisé un tournoi de foot sur le nouveau city, fait un tableau avec de la peinture à l'huile, joué à des jeux de société et fait un cache-cache. Les ados ont également travaillé dans le jardin pédagogique avec l'aide des services techniques, où ils ont bêché le jardin et coupé des herbes de la pampa.
Nous avons passé de très bonnes vacances !

Au musée de l'illusion, à l'endroit, à l'envers... On ne sait plus !!!

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 12

Centre de Loisirs

Retour sur les vacances de février

Nous avons accueilli une moyenne de 38 enfants par jour, encadrés par 5 animateurs. Sur 7 animateurs présents en 2 semaines, 4 sont castelneuviens, dont 2 venus à la suite du pole ados.

La première semaine, nous sommes montés au Bessat, nous espérions trouver la neige, qui n'a pas été au rendez-vous. Nous avons tout de même bravé le froid et le vent, pour participer à une grosse construction de cabanes.
Nous avons également eu la venue de deux professeurs de l'école de musique les Musichats, qui nous ont fait découvrir leur percussion et apprendre des chansons.

La deuxième semaine, nous sommes allés au planétarium, les enfants ont pu participer à une immersion dans le ciel grâce à leur salle de projection. Maintenant, ils peuvent reconnaitre la grande ourse et l'étoile polaire.
Le ludobus est venu à la rencontre des 6-11 ans pour faire des jeux de sociétés et de construction, tandis que les 3-5 ans ont suivi Delphine Touilloux dans le bois du parc, pour une balade contée et chantée qui les a enchantés.
Pour finir, nous avons eu la venue de 3 martiens : Pink, Green et Blue, perdus dans notre parc, nous les avons aidés à retrouver leurs soucoupes volantes, afin qu'ils puissent rentrer chez eux.

Les mercredis

Lors des derniers mercredis, nous avons fêté Carnaval le 14/02, tous les enfants et animateurs sont venus déguisés pour une journée haute en couleurs !
Le 20/03 nous avons organisé l'opération Pilat Propre, chaque enfant s'est muni de gants, et nous avons nettoyé le parc, en ramassant les déchets. Résultat : le parc est vraiment propre ! Environ 20L déchets trouvés en 2h avec 30 enfants + 4 animateurs. Merci aux personnes respectueuses, et au travail des agents. Pour les prochains mercredis, les 6-11 ans entretiendront le jardin pédagogique le matin, une semaine sur 2 avec l'aide des services techniques.

Prochaines vacances : les vacances d'été du 08/07 au 02/08 puis du 26/08 au 30/08.
Début des inscriptions: le 10/06 pour les castelneuviens

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 13

Remboursement frais de scolarité

Participations financières

Vous pouvez apporter tout au long de l'année les documents nécessaires afin de vous faire rembourser les participations financières accordées aux familles pour l'année 2023-2024.

Attention date limite au dimanche 14 juillet inclus dernier délai.

Si vous n'avez pas tous les documents en votre possession,
vous devez impérativement prévenir le secrétariat avant cette même date
afin que l'on puisse prendre en compte votre dossier.
Tous dossiers apportés après ce délai, ne pourront pas être pris en compte.
Le montant de la participation ne sera versé qu'une fois le dossier finalisé.

Documents à fournir :

- Un relevé d'identité bancaire.
- Le formulaire complété
- Les factures

Participations financières accordées aux familles pour l'année 2023-2024

Les participations financières accordées aux familles Castelneuviennes sont fixées comme suit :

- cantines scolaires : 1,45 € par repas,
- fournitures scolaires : 22 € par enfant,
- Aide périscolaire (hors déduction fiscale pour -6 ans) : 50 % du montant à charge par an et par enfant.
- Aide aux sorties scolaires de 2 jours et plus (une fois par an) : 30 % du montant à charge par an et par enfant

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 14

Un point sur les travaux du château

Après la réfection de l'ensemble des toitures et la reprise des enduits des façades, l'aménagement de la cour intérieure est en cours.

A cette occasion, nous réalisons une opération de désimperméabilisation pour limiter les eaux de ruissellement et limiter la chaleur rayonnée en été.

Château

Cour intérieure

Les travaux de réfection de la petite cour intérieure ont également été réalisés. Dans le prochain bulletin, vous trouverez des photos des travaux de réfection de la cour du château ainsi que de la maison du gardien.

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 15

Fleurissement - Printemps 2024

La traditionnelle remise des prix du concours des maisons fleuries a eu lieu le vendredi 17 novembre 2023.
A cette occasion, la commission Fleurissement a été ravie de pouvoir récompenser la cinquantaine de familles castelneuviennes en 1ère et en 2ème catégories pour leur participation active à l'embellissement de notre commune. Cette année, tous les primés ont eu une rose de Noël, plante plus que d'actualité en ces périodes de fêtes de fin d'année, qui pourra être replantée dès les beaux jours dans vos jardins.

Le thème retenu cette année pour le décor de la salle était les fruits et les légumes de la période automnale. Cette soirée s'est terminée dans la convivialité et la bonne humeur avec un apéritif dînatoire offert par la mairie et l'ensemble du conseil municipal.

Pour cette année 2024, deux passages des maisons fleuries sont prévus : un a déjà eu lieu le 2 avril dernier et le prochain sera calé très certainement début juillet.
Si vous souhaitez participer au concours des maisons fleuries, il est toujours possible de s'inscrire en mairie mais seulement pour les familles qui ne se sont pas déjà inscrites les années précédentes. Nous vous invitons à le faire en mairie dès le printemps. Le but étant d'aller rendre visite uniquement aux familles inscrites.

Si vous avez l'occasion d'aller vous promener au château, vous pourrez voir que le château fait peau neuve avec la réfection des toitures, les crépis des murs, les volets ainsi que la cour intérieure et les chemins d'accès. Différentes statues d'animaux (ours, loup, bouquetin…) en bois ont été sculptées par un jeune artiste et sont installées désormais à différents endroits du parc. N'oubliez pas d'aller rendre une petite visite à nos abeilles qui se plaisent et trouvent beaucoup de fleurs à butiner tout en produisant beaucoup de miel !

Nous continuons toujours notre collaboration avec le parc du Pilat et plus particulièrement avec la commission Biodiversité afin de voir comment améliorer le fleurissement tout en respectant et en préservant la biodiversité. A ce propos, le parc du Pilat fêtera ses 50 ans cette année et la commune de Châteauneuf a été sollicitée pour participer à cet évènement.
Alors réservez votre après-midi du **samedi 6 juillet** ! Un programme plus détaillé sera disponible très bientôt !

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 16

La torche des Jeux Olympiques

La Torche de Paris 2024 est fabriquée par ArcelorMittal, leader mondial de l'acier et Partenaire Officiel des Jeux. Au total, ce sont 2 000 torches qui seront produites par ArcelorMittal.

Pour fabriquer la Torche des Jeux de Paris 2024, ArcelorMittal mobilise trois de ses sites français, représentatifs des savoir-faire de ses équipes.
La fabrication a commencé, avec tout d'abord la coulée de l'acier lui-même, sur le site ArcelorMittal de Châteauneuf (Loire) : un acier 100 % recyclé, avec une empreinte carbone réduite.

il est solidifié en un impressionnant lingot de 30 tonnes, qui subit une première étape de laminage avant d'être acheminé vers le site ArcelorMittal de Florange (Moselle). L'acier sera laminé jusqu'à une très faible épaisseur : seulement 0,7 mm. Cette bande d'acier, enroulée en bobine, est ensuite expédiée sur un troisième site ArcelorMittal, à Woippy (Moselle), où elle est découpée en feuilles prêtes à être transformées.

La suite de la fabrication se passe chez des partenaires sélectionnés pour leur savoir-faire : un orfèvre français réputé assure la découpe laser, la mise en forme des tôles et leur soudage laser, pour former les parties hautes et basses de la Torche. Ces formes sont ensuite envoyées chez un dernier industriel, dont la mission consiste à appliquer un revêtement de haute technologie sur l'ensemble des pièces en acier pour donner à la Torche son aspect et sa couleur caractéristiques.

Ces différentes étapes permettent de créer une Torche aussi belle que fonctionnelle, dans le respect du design imaginé par Mathieu Lehanneur.
https://www.paris2024.org/fr/design-torche/

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 qui auront lieu du 26 juillet au 8 septembre, Saint-Étienne Métropole est fière d'avoir été retenue pour accueillir le Relais de la Flamme, en juin prochain, ainsi que 6 matchs du tournoi olympique de football au stade Geoffroy Guichard.

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 17

Naissance d'un faucon pèlerin

4ème année de suivi par caméra pour ce couple de faucons pèlerin installé sur la cheminée de USINOR INDUSTEEL.
Le 27 mars 2024, un nouveau faucon pèlerin a vu le jour dans le nichoir installé à une hauteur de 108 mètres. C'est la date la plus précoce enregistrée dans la Loire à ce jour.

Protection des animaux

Avec plus de 20 millions de carnivores domestiques (dont 9,3 millions de chiens et 6,5 millions de chats identifiés), la moitié des foyers français détient un animal de compagnie.
Malgré ce fort attachement, la France détient hélas le record du nombre d'abandons au niveau européen, selon la fondation 30 Millions d'Amis.

Abandonner un animal est un acte de cruauté passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.

De même, le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique ou un animal sauvage apprivoisé ou tenu en captivité, est puni de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende.

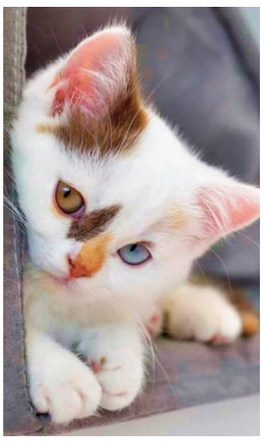

Egalement, le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou à un animal sauvage apprivoisé ou tenu en captivité, en dehors de toute activité légale, est puni de 6 mois de prison et de 7 500 € d'amende.

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 18

Déchets verts

Demande de composteurs

Saint-Etienne Métropole vous aide à valoriser vos déchets alimentaires en vous offrant un kit de compostage. Il est composé d'un bio-seau, d'un composteur et d'un guide de compostage.

Un bio-seau (7 l)
pour trier vos déchets alimentaires à domicile.

Un composteur (400 l)
pour faire votre compost dans un coin de votre jardin.

Ce guide du compostage
pour savoir comment bien composter

Faites la demande sur le site de Saint-Etienne Métropole :

https://www.saint-etienne-metropole.fr/dechets-alimentaires/faire-une-demande-de-composteur

Comment gérer des tailles de déchets verts

Les déchets verts, qu'est ce que c'est ?

Ce sont les résidus issus des tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage d'arbres et d'arbustes, résidus du débrouissaillage et du fauchage et d'autres végéaux issus de vos jardins et espaces verts.

Existant depuis 1976, le cadre réglementant le brûlage à l'air libre a été renforcé en 2020.

Le brûlage à l'air libre des végétaux est strictement interdit toute l'année. Les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 750 euros.

Le compostage individuel et collectif

Les déchets de jardin de petites tailles peuvent être mélangés aux déchets compostables.
Le compost est un engrais naturel de qualité pour vos plantations, il améliore la structure du sol et l'enrichit en matière organique, favorisant la vitalité de vos plantations.

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 19

Le broyage, le paillage et le mulching

Petits et gros branchages broyés, herbe de tontes séchée et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage permet notamment de conserver l'humidité des sols et de réduire les arrosages. Il limite également la pousse des mauvaises herbes et améliore la qualité des sols.

La tonte mulching consiste à laisser l'herbe finement coupée sur place et protège ainsi la pelouse de la sécheresse.

En dernier lieu, le dépôt en déchetterie

Tous les habitants de la région ont accès à une déchetterie à moins de 10 kilomètres de leur domicile en moyenne. La majeure partie de ces dechetteries acceptent les déchets verts et se chargent de leur valorisation. Cette ressource organique peut ainsi être valorisée même si vous n'avez pas de jardin.

Le brûlage est interdit

On estime que 15% des personnes possédant un jardin enfreignent encore la Loi.Malgré tout, il semble que les pratiques de gestion des déchets verts évoluent positivement.

42% déposent leurs déchets verts de jardin en déchetterie(+7% par rapport à l'année précédente)
34% ont recours au compostage/paillage-broyage in situ (donnée stable)
11% déclarent déposer leurs déchets verts dans leur poubelle
13% des citoyens ont recours au service de collecte en porte à porte.

50 kg de végétaux brûlés à l'air libre
=
23 000 kms parcourus par une voiture essence ou diesel récente en circulation urbaine

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 20

Parc du Pilat
Salamandres

Partez à la recherche de la salamandre

Vous avez croisé une salamandre tacheté dans le Pilat, ça nous intéresse ! Que ce soit aujourd'hui ou il y a longtemps déjà, une adulte ou une larve, vivante ou morte...

Renseignez votre observation sur :
https://citizen.parc-naturel-pilat.fr

Les informations transmises permettront de mieux protéger cet amphibien.
Le projet «Tendre salamandre» est proposé par le Parc du Pilat et le CPIE des Monts du Pilat.

Destination 2041

Alors que l'année 2023 fut consacrée à la conception du nouveau projet de territoire qui devrait nous conduire vers le renouvellement du classement en tant que "Parc naturel régional" pour la période 2026-2041, l'année 2024 sera celle d'une première appréciation du projet par le Ministère en charge de l'écologie, qui attribue ce classement.
En effet, sur la base d'un diagnostic du territoire et de nombreuses réunions de concertation organisées pour construire le projet de territoire, les 6 ateliers de co-écriture de l'automne 2022 ont permis d'aboutir à une version de travail de la charte en mars 2023. Appelée « Version martyre », elle avait pour vocation de donner à voir le résultat de cet important travail collectif et surtout de permettre aux communes, intercommunalités et partenaires concernés, de réagir pour améliorer la qualité de ce projet de territoire.
Ainsi, les collectivités et partenaires du Pilat (et de la zone d'extension pressentie en Ardèche et Haute-Loire) ont fourni un gros travail et proposé des ajustements en phase avec leur vision du territoire à l'horizon 2041.
Sur la base de ces retours, les instances du Parc ont été mobilisées pour écrire une nouvelle version du projet de territoire, appelée V1 : lors de cinq réunions de vice-présidents, sept de la commission charte ou du bureau syndical et avec l'appui d'experts lors de deux conférences-débats, les points majeurs ont été discutés et tranchés.
Durant l'année 2024, cette nouvelle version intermédiaire du projet, V1, sera adressée à la Région Auvergne Rhône-Alpes, puis à l'État et au Comité National de Protection de la Nature (CNPN). Après une visite sur le terrain, l'État en s'appuyant sur l'avis du CNPN et de la Région indiqueront les points d'amélioration à travailler pour obtenir le renouvellement du classement en Parc naturel régional. Ces avis de la Région et de l'État sont particulièrement importants. Gardons à l'esprit que le classement du Pilat en « Parc naturel régional » comporte une date de péremption. Sans validation par l'État du nouveau projet de territoire, ce classement serait perdu.

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 21

Parc du Pilat

Engagement en faveur des haies

Près de 27 km de nouvelles haies ont été plantés dans le Pilat en 10 ans ! Pour les multiples services qu'elles rendent au Pilat, le Parc accompagne les agriculteurs pour reconstituer, entretenir et valoriser les haies.

haie antiérosion

Cette démarche vient d'être récompensée par la certification "Label Haie" et le Parc reconnu Organisme Collectif de Gestion des Haies. 14 éleveurs du Haut-Pilat engagés sont ainsi certifiés depuis 2023. Et d'autres volontaires vont désormais pouvoir en bénéficier sous cette forme collective.

Pour aller plus loin, le Parc a également signé l'Appel de la Haie lancé au niveau national par l'AFAC-Agroforesterie qui a permis de doter notre pays d'un grand plan national pour les haies à 2030 avec 3 priorités, parfaitement en phase avec l'action du Parc : valoriser les haies pour les agriculteurs et les territoires, les protéger pour éviter qu'elles ne disparaissent et reconstituer le bocage.

haie haute

Planter, oui, mais aussi entretenir les haies déjà existantes.

En France, les haies disparaissent trois fois plus vite qu'on ne les plante. Les plantations requièrent beaucoup d'attention pour réussir et grandir, surtout les années séchantes.

haie paysage bocage

Si la plantation est très utile, d'autant plus qu'elle correspond à la demande de nombreux agriculteurs sensibles à l'évolution du climat, l'entretien des haies existantes est également essentiel pour pérenniser ses fonctions bénéfiques.

Réguler l'emprise des haies sur les parcelles, par exemple, se fait par un entretien latéral dont la fréquence doit être adaptée, avec un matériel ou les types de coupes bien choisis. Aussi peu évident que cela puisse paraître, une coupe au plus près du sol peut aussi permettre de rajeunir la haie et ainsi la pérenniser.

Une gestion réfléchie et attentive des haies est fondamentale pour qu'elles puissent atteindre un bon état écologique et ainsi contribuer à la performance économique et environnementale de l'exploitation agricole.

C'est un travail qui demande une très bonne technicité pour lequel le Parc accompagne les agriculteurs.

Plus d'informations sur les haies dans le Pilat sur le site internet du Parc

https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/agriculture/plantations-de-haies/

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 22

ADMR

Depuis le 1er octobre, l ADMR Vallée du Gier a investi ses nouveaux locaux au 27 avenue Pasteur à l'Horme. Elle a profité de ce nouveau départ pour étoffer son équipe de bénévoles.
En effet, l'ADMR s'appuie sur la présence et la collaboration entre bénévoles, ayant la connaissance et une ouverture au tissu local, salariés et clients :
son « TRIANGLE D'OR ».
L Association ADMR Vallée du Gier accompagne :

- Des clients fragiles (personnes âgées ou handicapées), dans leurs actes quotidiens, toujours dans le respect de leur vie privée, ce qui leur permet de rester chez eux,
- Des familles dans un soutien à la parentalité.

L'ADMR Vallée du Gier exerce son activité sur les communes de l'Horme, Lorette, La Grand Croix, Rive de Gier, Saint Chamond, Saint Joseph, La Valla en Gier, Saint Paul en Jarez, Sainte Croix en Jarez, Farnay, Chateauneuf, Tartaras et Dargoire.
Contacter l'Association au 04 77 22 11 53 le mardi ou le vendredi de 9 h 15 à 13 h et de 13 h 30 à 16 h.

Mal-être agricole

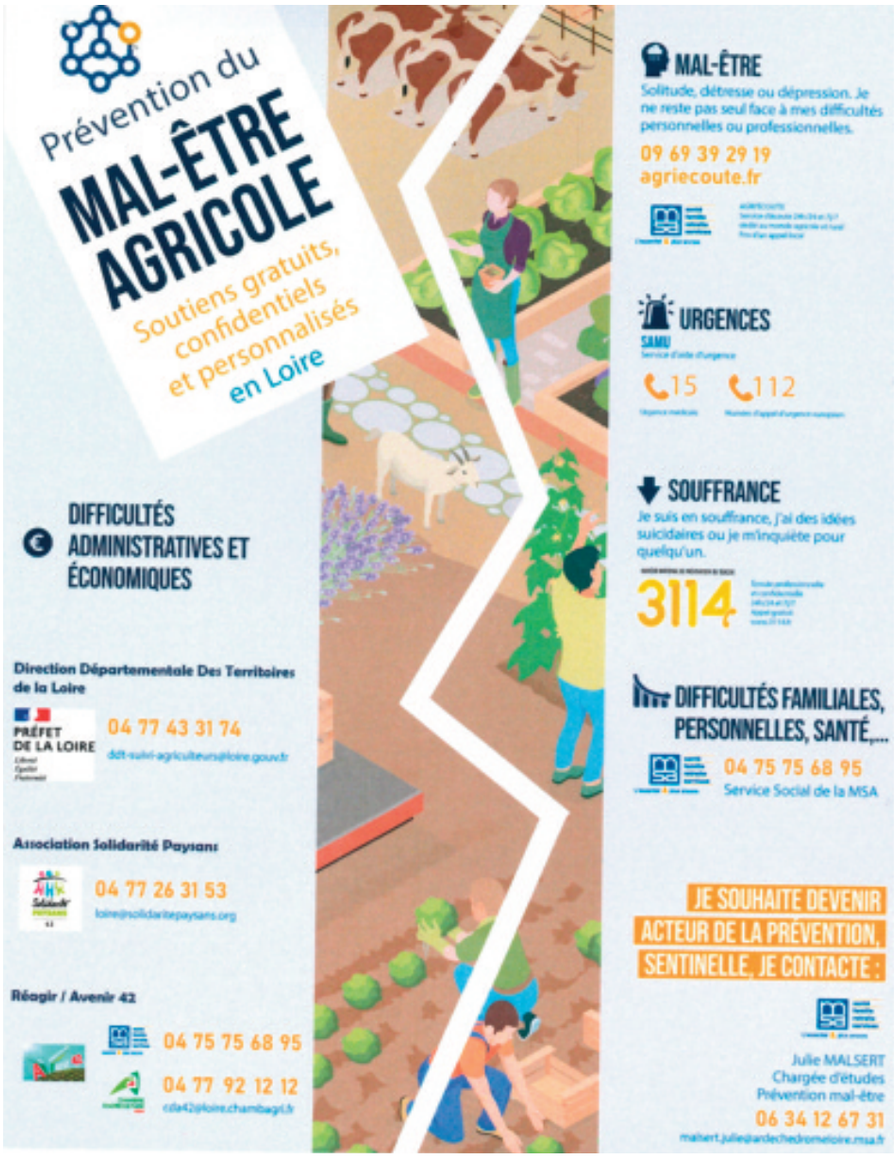

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

msa santé famille retraite services

ars Agence Régionale de Santé

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Solidarité PAYSANS

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 23

Nouvelle entreprise de Châteauneuf

Nouvelle association

Raphaël Cœur Chocolat

Association de lutte contre le gliome infiltrant, une grave tumeur cérébrale pédiatrique.

Cette maladie prive les **malades de toutes leurs facultés et aussi du contrôle de leur corps**, **Seule la radiothérapie permet d'atténuer les effets de la maladie** sans pour autant la faire disparaître, on parle alors de **traitement palliatif**.

https://www.raphaelcoeurchocolat.fr/

SolidariToit - après-midi théâtre au Château

Dimanche 26 novembre 2023, la salle de la Grange à Châteauneuf était copieusement garnie par 150 spectateurs ayant répondu à l'invitation de l'association Solidari'Toit, au profit de laquelle la Compagnie L'EVENTAIL présentait sa pièce «Dispersion».
Cette pièce évoque le problème de l'émigration à partir de la situation d'un petit village d'Arménie, un pays qui se dépeuple dangereusement.
Un sujet grave, mais que la compagnie L'EVENTAIL a su interpréter sur le ton de la comédie. Rester pour reconstruire le pays ou émigrer avec l'espoir d'une vie meilleure, un dilemme pas facile à arbitrer et qui anime les discussions dans ce petit village... créant des situations cocasses.
Cette pièce a été unanimement appréciée tant par le jeu des acteurs que par l'histoire émouvante du peuple arménien éprouvé par les conflits.
A la suite du spectacle, un temps convivial était prévu, l'auteur et les acteurs sont venus rejoindre les spectateurs et personne ne semblait vouloir abréger trop vite ce temps d'échanges qui s'est prolongé jusqu'au bout de l'après-midi. Ce fut une belle réussite.

Solidari'Toit, une association qui accompagne, sur le canton, des familles en difficulté, remercie chaleureusement M. LAGET et son conseil municipal d'avoir joué le jeu en permettant cette représentation dans la salle de la Grange à Châteauneuf.

Jacques BROSSE, au nom du Conseil d'Admnistration

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 24

Comité des fêtes de Châteauneuf

Illumination du 8 décembre

Le vendredi 8 décembre, les amis de la chapelle de Châteauneuf et de l'association «Castel Seniors» s'étaient donnés rendez-vous pour la préparation de l'illumination de la Madone. A la nuit tombée, petits et grands ont allumé les lumignons. Par chance, pas de vent, c'était super !
A 19h, la chorale des 4 vents nous a donné un super concert à la Chapelle, très apprécié des spectateurs venus nombreux. A la fin du spectacle, des gâteaux fait maison et le verre de l'amitié ont été servis.
Une urne était déposée à cette occasion dans le cadre du Téléthon.

Père Noël 2023

Le dimanche 24 décembre, les enfants ont pu voir arriver le PERE NOEL, qui, après avoir parcouru les chemins et routes de la commune, a distribué les cadeaux aux enfants sages. Ces derniers sont toujours émerveillés de voir ce personnage à la barbe blanche.
Après quelques séances photos, il fallait bien repartir sans oublier de donner rendez-vous le 24 décembre 2024.

Prochaine Castelneuvienne

FFRandonnée LABEL www.ffrandonnee.fr

CHATEAUNEUF (42),
Dans le parc du PILAT

Châteauneuf DEPARTEMENT DE LA LOIRE

32ème CASTELNEUVIENNE

LE DIMANCHE 12 MAI 2024

Petit Déjeuner et Assiettes chaudes offertes

Avec l'aide des Associations Castelneuviennes

Départ **à partir de 8h00** depuis le
Château du Mollard, 42800 CHATEAUNEUF
près de Rive de Gier

Organisée par le Comité des fêtes et la Municipalité de Châteauneuf
Renseignements : 04.77.75.07.93 ou 07.81.20.16.55

INSCRIPTIONS SUR PLACE
Distribution de la collation au départ – Prévoir un sac à dos

Parking sur place,
Ravitaillements assurés aux divers points de contrôle

	Heures de départ	Nombre de kms	Balisage
MARCHE	8h à 14h	10	Vert
	8h à 13h	15	Orange
	8h à 12h	20	Bleu
	8h à 10h	25	Vert et blanc
VTT	8h à 11h	26	Rouge et blanc
	8h à 10h	35	Rouge
CHEVAL	8h à 10h	30	Jaune

Pensez à apporter vos gobelets
Tenir les chiens en laisse
Port du casque obligatoire sur les circuits VTT

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 25

Castel Seniors

Coucou nous revoilà !

L'assemblée générale du 14 octobre a réuni 33 adhérents autour d'une table bien garnie !

Les activités se poursuivent avec succès :

- le billard remplacé aux beaux jours, par la pétanque, dans le cadre verdoyant du parc de Châteauneuf le mardi après-midi à partir de 14 heures. On vous demandera un peu de concentration, un peu d'adresse et beaucoup de bonne humeur

- Divers jeux de société sont proposés le jeudi après-midi à partir de 14 heures dans la salle de la nouvelle résidence de l'Espérance. Cette activité réunit une vingtaine de joueurs qui seraient heureux d'accueillir de nombreux autres séniors qui souhaitent passer de bons moments dans la convivialité

Samedi 6 janvier : 33 adhérents ont fêté la nouvelle année en dégustant une excellente galette (produit local). De nouvelles têtes (6) ont été couronnées dignement !
Comme on est gourmand on n'a pas raté la chandeleur et ses bugnes !

Jeudi 14 mars un bon repas nous attendait à Ste-Croix-en-Jarez, le soleil et les températures printanières ont rendu cette journée très agréable pour tous.

A Castel Séniors on ne s'ennuie pas et on mange bien !

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 26

Nordic Nature 42

Depuis septembre, ce sont 50 marcheurs nordiques qui parcourent les chemins environnants (Saint Martin la Plaine, Cellieu, Chabanière, Saint Christo, Farnay, La Cula, Châteauneuf…). Nous sommes répartis en 3 groupes et nous marchons entre 8 et 10 km, les lundis, mardis et jeudis matin de 8 h 45 à 11 h 00.

NORDIC NATURE 42 : L'HIVER NE NOUS FAIT PAS PEUR !

L'activité physique en extérieur, quand il fait froid a de grandes vertus, probablement bien plus encore qu'en d'autres saisons de l'année. Alors nous ne raccrochons pas nos bâtons !

Pour cela nous mettons l'accent sur deux points :

1. **L'échauffement en début de séance** : En effet, il est important de préparer le corps. L'échauffement permet d'éviter les blessures. Par temps froid, il doit être plus long que d'ordinaire. C'est simple, il fait froid, les muscles mettent plus de temps à s'échauffer.
2. **Bien se couvrir, mais pas n'importe comment** : Nous adoptons la technique des 3 couches dite de « l'oignon ».

Le froid a d'excellentes vertus :

- Il brûle quelques calories en plus,
- Il active la circulation sanguine,
- Il diminue la douleur,
- Il chasse le rhume,
- Il booste le moral (indispensable surtout l'hiver),
- Il donne bonne mine !

NORDIC NATURE 42 : LES ÉVÉNEMENTS DU DÉBUT DE SAISON !

Nous avons participé :

- À la Nordic Walk'in Lyon et avec des centaines d'autres marcheurs nordiques, nous avons (re)découvert la ville de Lyon !
- Aux Téléthons de Saint-Martin-la-Plaine et de Cellieu !
- À la RandoRun Solidaire à Saint Chamond !

Début janvier, nous avons tiré les rois après notre marche habituelle !

NORDIC NATURE 42 : LES FUTURS ÉVÉNEMENTS !

- Le 6 février, 10 marcheurs suivront la formation PSC1 avec les pompiers de La Grand-Croix.
- Le 10 février, nous ferons une marche suivie d'un repas à l'auberge de Gange Rouet. L'occasion de tous nous retrouver quel que soit notre jour de marche et d'inviter des amis et parents à tester la marche nordique.
- Le 13 mai et/ou le 16 mai nous ferons une marche à la journée avec un pique-nique au refuge de Dentillon.
- Les 20 et 21 juin, nous irons marcher sur le plateau de Gève à Autrans. Nous découvrirons un cadre magnifique et propice à la marche nordique.
- Notre assemblée générale aura lieu le 4 juillet à 18 heures, suivie d'un repas au restaurant.

Pour tous renseignements :
Marie Elisabeth au 06 70 72 88 08
ou par courriel : nordicnature42@gmail.com

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 27

Courses Loisirs et Randonnées

Le lancement de la saison 2023-2024 a été donné par notre Assemblée générale le 7 Octobre avec la présence de 49 adhérents (pour 62 inscrits) après une courte marche.

Le Président, Pierre Guichard, souhaite la bienvenue aux 7 nouveaux inscrits et remercie tous les membres pour leur présence et leur implication dans les activités de l'association ; il précise quelques règles de sécurité lors des randonnées. La secrétaire adjointe a exposé les activités de la saison passée (voir Castel Info 144 et 145) et un calendrier des marches pour les dix mois à venir a été donné à tous. Les jeudis après-midi ont vu une fréquentation moyenne de 20 à 25 marcheurs et ce ne sont pas moins de 327km(calculés par Charly) parcourus en 38 marches qui ont permis à tous de constater que"La marche ne consiste pas à gagner du temps, mais à le perdre avec élégance." (D. Le Breton)

Les adhérents ont approuvé à l'unanimité le rapport financier présenté par Jeanine et accepté la hausse de la cotisation à 15 Euros.

Enfin, Thomas,traiteur à Châteauneuf a servi un poulet basquaise apprécié de tous .

Le 07 Janvier, dégustation de la galette des rois. Merci à Jeanine qui avait invité deux musiciens amateurs qui ont fait chanter les convives. L' après midi du 17 Mars nous avons pu mettre à l'épreuve notre réflexion grâce à des mots croisés concoctés par Josette,sur le thème de nos randonnées. Des crêpes, des confitures, des bugnes, ont récompensé nos efforts. Nathalie a profité de l'occasion pour présenter le séjour de fin de saison: il aura lieu les 21, 22, et 23 Juin en Ardèche.

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 28

ASC Foot

Début d'année bien chargé pour l'AS Châteauneuf

Le 4 février, une centaine de personnes est venue déguster les fameuses galettes-saucisses au Château du Mollard. Merci à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine.

Le 23 mars, le repas dansant a été apprécié par de nombreux convives. Thomas, traiteur sur la commune, a concocté un menu 100% local avec un délicieux poulet basquaise, les fromages blancs du Gaec Les Pâquerettes ainsi qu'une tarte de la pâtisserie du Château Chuck'n choc.

Après leur match, une partie de l'équipe senior a rejoint la fête.

Le 6 avril, le club était chargé d'organiser le plateau U7. Une douzaine d'équipes se sont retrouvées sur le synthétique pour effectuer chacune cinq rencontres de 10 minutes. Malgré un vent du sud désagréable et décoiffant, les petits footballeurs ont montré du talent et de l'envie. Bravo à tous les participants, notamment aux joueurs de Châteauneuf, invaincus (neuf victoires et un nul).

Le 7 Avril une matinée boudins s'est déroulée à la salle de la voute. C'est Jean luc et Daniel qui étaient chargés de la fabrication des boudins, à emporter ou à déguster sur place, une première pour le club.
Plus de 50 m de boudins ont été vendus , une belle réussite pour toute l'équipe de bénévoles.

Les séniors 1

Après un début de saison compliqué, notamment en raison du changement de l'entraineur et de nombreux nouveaux joueurs, les résultats se sont améliorés au fil des rencontres. Actuellement 9ième sur 14 équipes de la Division 1, le maintien est pratiquement assuré, cela dépendra du nombre de descente en Régionale 3. L'équipe 2 et l'équipe 3 sont à la lutte pour jouer la montée en division supérieure.

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 29

ASC YOGA

L'ASC Yoga propose 4 cours hebdomadaires d'une durée de 1h30 :
• Yoga pour tous : lundi de 17h15 à 18h45
• Hatha Yoga (yoga traditionnel) : lundi de 19h à 20h30
• Yoga doux (avec brique, sangle, chaise) : mardi de 18h30 à 20h00
• Yoga pour tous : jeudi de 10h15 à 11h45
Vous pouvez vous inscrire en cours d'année.

Depuis la rentrée de septembre 2023, nous avons mis en place un atelier de :
• Yoga Dynamique : 1 jeudi par mois de 18h15 à 19h15.
Le yoga dynamique se démarque du hatha yoga traditionnel car il propose un enchaînement de postures fluides réalisées au rythme de la respiration. Cette pratique allie pratique physique intense et respiration et favorise le recentrage, le retour à l'équilibre émotionnel.
Chaque série débute par des salutations au soleil suivies de postures debouts, assises, inversées… Le fil conducteur est la posture du chien qui permet de passer d'une posture à l'autre de façon fluide. Cette pratique amène une bonne énergie. Cette forme de yoga est réservée à des pratiquants ayant une bonne forme physique.

Comme chaque année, l'ASC Yoga propose à ses adhérents deux sorties. Le samedi 6 avril nous ferons une visite guidée de la chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez suivie d'un goûter au bar/restaurant Le Cartusien. Le samedi 8 juin aura lieu notre sortie annuelle avec notre Assemblée Générale.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter ou à en parler autour de vous !
Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus (premier cours d'essai gratuit).

Le bureau de l'ASC Yoga

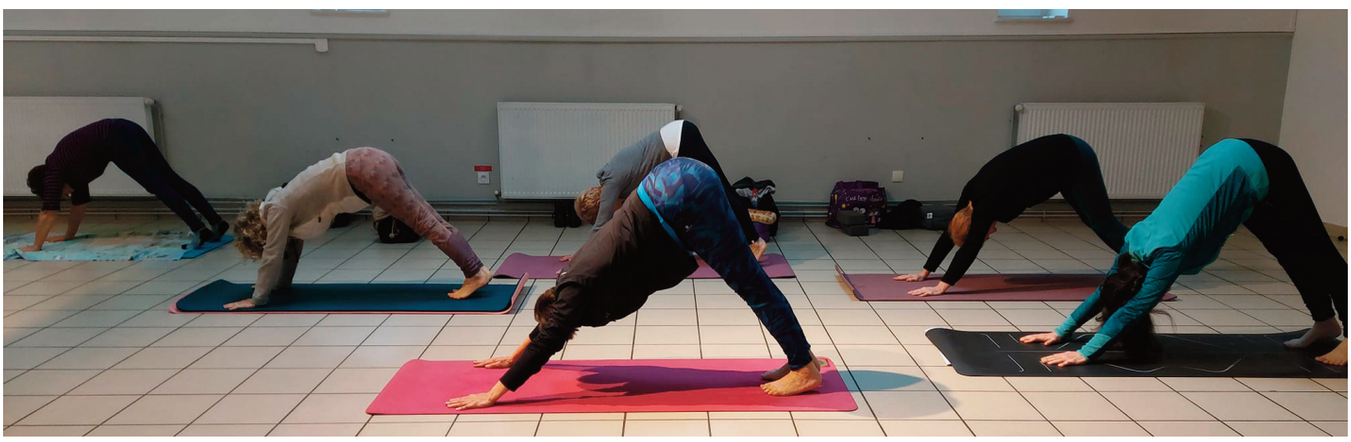

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 30

Association Familiale

Repas des classes en 3 et 8 en 2023

Le repas des classes en 3 et 8 a eu lieu le samedi 25 novembre 2023 à 12h à l'Auberge de Grange Rouet 42410 PAVEZIN avec environ 40 personnes.

Téléthon 2023

Bilan téléthon 2023, organisé par l'association familiale, les chasseurs de Châteauneuf et le soutien de la commune de Châteauneuf.

Malgré le très mauvais temps, pluie et neige, de ce vendredi 1er décembre, la marche de nuit était maintenue avec quelques marcheurs sur le parcours de 4 km avec au retour la soupe à l'oignon soit une trentaine de personnes. Nos amis chasseurs étaient déçus à cause de la neige, de ne voir arriver aucun marcheur au relais boissons chaudes.

La choucroute garnie du dimanche 3 décembre préparée par l'équipe de l'association familiale a connu un vif succès. Une urne pour les dons était disponible à la Chapelle de la Madone le vendredi 8 décembre lors des illuminations et du concert de la chorale des 4 vents organisé par les amies de la Madone. L'ensemble des manifestations de Châteauneuf ont rapporté la somme de 2070€ directement reversé à L'AFM sud Loire, résultat national définitif du Téléthon 2023 : 92 905 533€

Saucisson chaud 2024

Salle comble pour le saucisson chaud du dimanche 18 février 2024 salle des Pervenches avec 152 repas préparés par toute l'équipe de l'association familiale dans une ambiance très conviviale.

Exposition Loisirs Créatifs du 23 et 24 mars 2024

Après deux années de travaux divers, couture, broderie, cartonnage, crochet, tricot, bricolage de différentes matières, nous avons réussi à exposer tous nos ouvrages ce week-end du 23 et 24 mars. Nous espérons que les personnes présentes à cette exposition ont été satisfaites de nos travaux. Nous, nous nous régalons de ces journées très conviviales, les mardis et jeudis tous les quinze jours nous sommes maintenant après tant d'années de vraies amis, nous passons des journées ûe travail bien sur, mais ce sont aussi des moments où les soucis du quotidien sont oubliés.

Merci à tous ceux qui sont venus apprécier nos travaux.

« L'équipe des loisirs créatifs »

Prochain rendez-vous avec L'Association Familiale

Voyage de printemps le 18, 19, 20 mai 2024 direction Carcassonne, Toulouse, Albi.

Exposition de l'activité vannerie samedi 8 juin à partir de 9 h salle des Pervenches.

Assemblée générale le samedi 8 juin 2024 à 10 h, salle des Pervenches suivi du repas des adhérents.

Sortie randonnée marcheur et moto dimanche 16 juin 2024.

Classe en 3

Classe en 8

Téléthon

Saucisson chaud

Loisirs créatifs

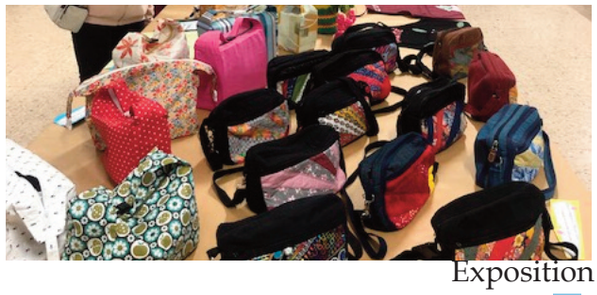

Exposition

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:08 Page 31

VHR Sport

La première année d'existence de notre association se termine, elle est déjà extrêmement riche et elle nous a permis de faire de nouveaux adeptes à notre discipline. Outre la participation à différents rallyes régionaux, notons notre participation en force à la première exposition de voitures de sport et d'exception organisée par nos confrères du Team Cheyenne le 29 octobre.

Malgré un temps défavorable, nous avons pu exposer pas moins de 6 voitures dont 2 belles italiennes, une lancia stratos bien connue des spectateurs car elle ouvre la plupart des rallyes régionaux, une maserati 4200 au moteur v8 ferrari et quelques autres véhicules historiques et modernes

Pour 2024, outre une participation à la balade du rallye du pays du gier en mars, notre équipe sera présente au prochain rallye de Lyon Charbonnières en avril, au Forez (8 juin), au val d'ance (28 septembre), à la finale des vhc au montbrisonnais (12 octobre) et pour finir au rallye des noix de firminy le 23 novembre.

Pour rappel, notre catégorie VHRS et VMRS est ouverte à tous les véhicules sportifs ou non, sans équipement de compétition obligatoire si ce n'est un extincteur de 2kgs et permet de rouler sur des routes fermées en toute sécurité et de goûter à l'adrénaline de la compétition automobile à moindre cout.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter ou nous suivre l'actualité sur la page facebook 2BVHRSPORT.

bm146 avril 2024_Mise en page 1 29/04/2024 14:09 Page 32

Naissance

aux bébés sur
la commune et
félicitations aux parents

Maelle DUPUY

Gabriel CARROT

Noelie FONTROBERT

Antoine MOREL

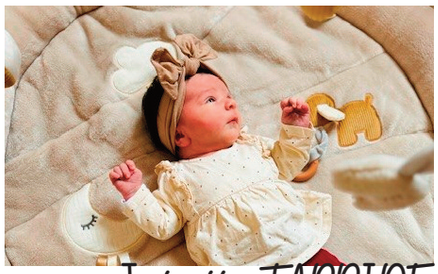

Juliette TARRIDE

- Timéo MALANDIN né le 25 novembre 2023 à Saint Chamond
- Eline, Marie DUFAUX née le 1er décembre 2023 à Saint Priest en Jarez
- Emmy, Jeannine DUFAUX née le 1er décembre 2023 à Saint Priest en Jarez
- Maëlle, Raphaëlle DUPUY née le 24 décembre 2023 à Givors
- Gabriel, Sandro CARROT né le 28 janvier 2024 à Givors
- Noélie FONTROBERT Maria née le 30 janvier 2024 à Givors
- Antoine, Louis MOREL né le 9 mars 2024 à Saint Chamond
- Juliette TARRIDE née le 29 mars 2024 à Saint Priest en Jarez

Bienvenue sur la commune et félicitations aux parents.

Décès

* Mr Adolphe OSETE, né le 1er juin 1932 à Rive de Gier, décédé le 10 octobre 2023

* Mr Patrick CLOAREC, né le 2 février 1952 à Rouen, décédé le 11 octobre 2023

* Mr Jean SCHNEIDER, né le 6 septembre 1939 à Rive de Gier, décédé le 24 octobre 2023

* Mr Robert RIVOIRON, né le 22 janvier 1953 à Saint Chamond, décédé le 9 novembre 2023

* Mme Jeannine TORGUES, veuve de Jean FRANÇOIS, née le 13 avril 1931 à Saint Etienne, décédée le 6 janvier 2024

* Mr Marcel GRANGEON, né le 20 août 1933 à Châteauneuf, décédé le 18 janvier 2024

* Mr Francis OLLAGNIER, né le 14 juillet 1937 à Châteauneuf, décédé le 6 mars 2024

Nous présentons à leur famille nos sincères condoléances.